

3. Les armes chimiques. L'une des rares résolutions de fond dont est saisie l'ONU et qui unit tous les pays, tant de l'Est que de l'Ouest, du Nord que du Sud, porte sur les armes chimiques. Les Canadiens ont fait de première main l'expérience de l'utilisation des armes chimiques, et le souvenir qu'ils en ont gardé est indélébile. La guerre qui oppose l'Iran et l'Irak nous rappelle tristement que ces armes ne sont pas disparues.

Les participants aux négociations de Genève continuent de chercher des moyens de garantir que toute interdiction quant à l'utilisation des armes chimiques sera observée dans les faits; l'encouragement inconditionnel de la communauté internationale vis-à-vis des négociations contribuerait à leur succès. En 1983, sous la direction du Canada, le groupe de travail ad hoc sur les armes chimiques du Comité du désarmement (maintenant la Conférence du désarmement) a produit pour la première fois un document consensuel renfermant les principaux éléments requis en vue d'un traité global et exposant clairement les points d'accord et de désaccord. En tant que l'un des 40 membres de la Conférence du désarmement, le Canada continue de participer activement aux négociations à Genève et appuie en outre les efforts de l'Assemblée générale des Nations Unies et du Secrétaire général pour éviter qu'on ne contrevienne au Protocole de Genève de 1925 actuellement en vigueur.

Durant la dernière session de la Première Commission, le Canada et la Pologne ont tous deux relevé le défi de préparer une résolution des Nations Unies qui donnerait cet encouragement d'une voix unifiée; là encore, notre collaboration s'est révélée fructueuse et le soutien unanime accordé par les Nations Unies à ces négociations a été confirmé.

Le Canada peut être fier de ces réalisations et d'autres encore. À la conférence d'annonce de contributions de la Campagne du désarmement mondial tenue en octobre, la contribution de 100 000 \$ du Canada a représenté le tiers des sommes annoncées par tous les pays; voilà à quel point nous avons à coeur de sensibiliser les gens aux questions de paix et de désarmement. Durant cette session de la Première Commission, le Canada a coparrainé 13 des 64 résolutions qui ont été mises aux voix; il a voté pour 36 d'entre elles, contre 14 et s'est abstenu sur 14 résolutions. Chaque résolution a été examinée selon son bien-fondé, en tenant compte de notre désir de parvenir à un consensus. Toutefois, nous aurions peut-être intérêt à examiner brièvement les questions au sujet desquelles le consensus - ou le quasi